

PREFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS

DEPOT DE DOSSIER
Demande de titre de séjour
Campagne 2019/2020 – Université Paris8

Mme–M.

N° AGDREF :

Veillez-vous présenter :

Le

(Université Paris 8)
Maison de l'étudiant Bureau 08
Muni(e) de cette convocation et des documents demandés

(Originaux et photocopies)

Cadre réservé à l'administration

FICHE DE DEMANDE

(à remplir et à signer **OBLIGATOIREMENT** par le demandeur)

DEMANDEUR

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	lieu de naissance :
Nationalité :	date de votre entrée en France :
Adresse précise :	
Pour un meilleur suivi de votre dossier :	
email :	N° de téléphone portable :

Situation familiale :

- célibataire marié(e) pacsé (e)
 concubin (e) divorcé (e) veuf (ve)

CONJOINT (E) OU CONCUBIN (E)

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	lieu de naissance :
Nationalité :	pays de résidence :
Numéro d'étranger (10 chiffres) :	

ENFANTS (joindre leurs actes de naissance)

NOM	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Lieu de résidence	Date d'entrée en France si né (e) à l'étranger

Je soussigné (e),, atteste sur l'honneur que les renseignements inscrits sur le présent formulaire sont complets et conformes à la réalité de ma situation personnelle.

Date :

Signature obligatoire du demandeur :

ATTESTATION D'HEBERGEMENT (à faire signer par l'hébergeant)

Je soussigné(e) _____

né(e) le _____ à _____

demeurant à : _____

certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessous mentionné :

Mme, M _____

Seul (e) – avec son (ou sa) conjoint(e)- avec sa famille

Fait à _____, le _____ *Signature de l'hébergeant :*

**ATTESTATION DE NON POLYGAMIE
(À signer par le demandeur)**

Je soussigné(e) _____

Né(e) le _____ à _____ Nationalité : _____

Déclare sur l'honneur ne pas vivre en état de polygamie sur le territoire français et être informé(e) des sanctions que j'encoure si je ne respecte pas cette obligation.

Fait à _____, le _____

A compléter selon votre situation

🐉 Votre passeport + L'attestation de validation de votre VLS-TS ou votre titre de séjour en cours de validité.

🐉 Un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :

- ③ Facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou mobile, internet ; ou bail de location, ou quittance de loyer ou taxe d'habitation.
- ③ Si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa CNI ou de sa carte de séjour, et justificatif de domicile (si l'adresse de la CNI n'est plus à jour).
- ③ Si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois.

🐉 Une preuve d'inscription produite par l'établissement d'enseignement

Une préinscription peut suffire au moment du dépôt du dossier mais l'inscription définitive devra être apportée au plus tard lors de la remise du titre.

Si vous êtes étudiant en « programme de mobilité », vous devez également fournir tout document produit par l'établissement justifiant que votre cursus relève d'un programme de mobilité au sein de l'Union européenne.

🐉 La preuve du sérieux du suivi de vos études :

- ③ Attestation de réussite ou diplômes.
- ③ Relevé de notes ou attestation de l'assiduité produite par l'établissement.

🐉 Les justificatifs de vos ressources financières mensuelles, qui doivent être au moins égales à 615 € :

- ③ Si vous êtes boursier du gouvernement français ou bénéficiaire de programmes européens : l'attestation de bourse.
- ③ Si vous êtes boursier de votre pays d'origine : l'attestation de bourse de l'organisme payeur du pays d'origine précisant le montant et la durée de la bourse.
- ③ Si vous travaillez (dans la limite de 60 % de la durée de travail annuelle, soit 96h) : vos 3 dernières fiches de paie.
- ③ Si vous êtes pris en charge par un tiers : les attestations bancaires de virements réguliers ou attestation sur l'honneur de versement des sommes permettant d'atteindre le montant requis.
- ③ Si vous disposez de ressources suffisantes : l'attestation bancaire de solde créditeur suffisant.
- ③ En cas de ressources multiples justifiant le montant total de 615 €, vous devrez joindre le justificatif de chacune de ces ressources.

🐉 La preuve du paiement de la taxe :

- ③ Fournir le timbre fiscal que vous aurez acheté sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr> ou auprès d'un buraliste (79 € pour la carte de séjour pluriannuelle d'une durée supérieure à un an, ou 49 € pour une carte de séjour temporaire d'une durée inférieure ou égale à un an).

🐉 3 photographies d'identité récentes.

À votre arrivée en France,
pensez à :

Effectuer vos démarches sur
<https://etudiant-etranger.ameli.fr>

afin d'obtenir votre couverture sociale obligatoire

